

Attentats à Paris: Cinq assignations à résidence ont été prononcées en Gironde



Le préfet et les procureurs de Bordeaux et Libourne ont tenu une conférence de presse sur les mesures prises après les attentats de Paris. - E.Provenzano / 20 Minutes

L'état d'urgence, déclaré samedi par le président de la République après les attentats perpétrés à Paris et dont le bilan provisoire est de 129 morts, donne des pouvoirs à Pierre Dartout, en sa qualité de préfet de la Gironde et de la zone de défense du Sud Ouest. Il a expliqué ce mercredi, que dès samedi matin les patrouilles des forces de l'ordre avaient été renforcées en ville et qu'une fouille systématique des sacs était effectuée dans les grandes surfaces.

Cinq assignations à résidence en Gironde

Depuis dimanche, cinq assignations à résidence ont été prononcées en Gironde. C'est le ministre de l'Intérieur qui a pris ces décisions estimant qu'il y avait « un risque de relation avec le terrorisme », précise le préfet, et six perquisitions en lien avec ces assignations ont été réalisées depuis lundi. On pensait dans un premier temps que seules quatre assignations avaient eu lieu. L'une d'elle a permis de mettre à jour des éléments qui ont été transmis au parquet de Bordeaux. Le procureur de la République Marie-Madeleine Alliot confirme qu'une enquête est en cours à ce sujet.

Un périmètre de sécurité a été installé autour de la synagogue de Bordeaux avec des restrictions de circulation et de stationnement. L'accès est bien sûr possible pour les fidèles et les riverains.

Les manifestations autorisées au cas par cas

Le préfet se réserve la possibilité d'interdire des manifestations de toutes natures « si elles risquent d'engendrer des troubles à l'ordre public ou qu'elles requièrent un service d'ordre ». Les décisions concernant les événements sportifs et culturels seront prises au fur et à mesure, « en concertation avec les partenaires », a précisé Pierre Dartout.

On sait pour le moment que le cross de Gujan Mestras et le festival Bordeaux So Good qui sont programmés le week-end prochain sont maintenus. Il n'y a pas encore de décision prise pour la tenue du marché de Noël, des discussions sont en cours.

Le préfet a reçu des demandes d'autorisation pour organiser des marches blanches samedi et dimanche en hommage aux victimes des attaques terroristes. Si l'objectif est « louable », il y a un problème de



www.20minutes.fr
Pays : France
Dynamisme : 623



[Visualiser l'article](#)

sécurité qui se pose pour le préfet, puisque la mobilisation peut être d'ampleur et qu'il faudrait aussi y consacrer des effectifs policiers, prioritairement affectés à d'autres tâches. Un dialogue va être engagé avec les organisateurs.